



16 décembre 2020

## Compte rendu

### Rencontre 4 – 2020



Déposé au Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - QUÉBEC - MONTRÉAL  
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN - ESTRIE



## INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 16 décembre 2020
- ◆ **Durée** : de 13 h à 15 h
- ◆ **Lieu** : Téléconférence
- ◆ **Nombre de participant·e·s** : 7 participant·e·s
- ◆ **Animation** : Cédric Bourgeois
- ◆ **Rapporteur** : Philippe Angers

## PLAN DE RENCONTRE

La présente est une rencontre ordinaire du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (ci-après CES-CM), le plan de rencontre est disponible en Annexe I.

### 1. MOT DE BIENVENUE

M. Cédric Bourgeois souhaite la bienvenue aux membres et présente le plan de la rencontre.

Mme Josée Plouffe remercie les membres pour leur présence.

### 2. BILAN DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PROJET ODYSSEY

Mme Plouffe mentionne qu'elle présentera le bilan des résultats de la démarche d'information et de consultation du Projet Odyssey qui avait été présenté aux membres du Comité lors de la rencontre du 10 novembre 2020. Elle précise que le rapport d'activités est en phase de validation au sein de l'équipe de MCM. Une fois celui-ci approuvé, il sera accessible sur le site web de MCM et sera envoyé aux membres. Elle mentionne que peu de questions ont été soulevées au cours de la démarche.

Elle poursuit en rappelant les objectifs de la démarche qui visait à :

1. Informer la population ainsi que les villes de Malartic et de Rivière-Héva, le CES-CM, les communautés autochtones avec lesquelles MCM collabore ainsi que toutes autres parties prenantes de l'entreprise.
2. Recueillir et considérer les commentaires, préoccupations et propositions émis.
3. Bonifier le Projet Odyssey, le cas échéant.

La première étape de la démarche a consisté en la tenue de rencontres ciblées auprès de certaines parties prenantes et communautés autochtones. Le tableau ci-dessous résume les différentes rencontres tenues dans le cadre de cette étape.

Date	Parties prenantes et communautés autochtones rencontrées
5 novembre 2020	Rencontre avec les représentants de Long Point First Nation
9 novembre 2020	Rencontre avec des représentants de la Nation Anishnabe de Lac Simon. <sup>1</sup>
9 novembre 2020	Rencontre du Conseil municipal de Malartic
10 novembre 2020	Rencontre du CES-CM
11 novembre 2020	Rencontre avec des représentants de la Première Nation Abitibiwinni

La deuxième étape a consisté au lancement d'une plateforme interactive d'information et de consultation qui a été mise en ligne pour la période du 16 au 29 novembre 2020. Au cours de cette période, la fréquentation suivante a été enregistrée :

- 198 visites effectuées par 154 visiteurs uniques;
- 101 visionnements des capsules vidéo;
- 20 inscriptions à la plateforme pour y contribuer;
- 17 contributions (réponse aux sondages) enregistrées.

Mme Plouffe explique que les gens pouvaient contribuer aux sondages en indiquant leur niveau de préoccupation à l'aide de différents emojis. Les perceptions suivantes ont été enregistrées en lien avec les différentes thématiques :

Perceptions des participants quant aux différentes thématiques			
Thèmes	Niveau de préoccupation		
	Rassuré	Peu préoccupé	Préoccupé
Qualité de l'air	1	1	0
Eaux souterraines	2	0	1
Plan de restauration	1	0	1
Ambiance sonore	2	0	0
Vibrations	1	0	1
Circulation	2	0	1
Émissions de gaz à effet de serre	2	1	0

Elle mentionne que certains participants ont posé des questions à même les sondages qui ont été répondus par l'équipe de MCM dans les délais prescrits. Ces questions ainsi que leur réponse seront présentées dans le rapport d'activités. Elle souligne qu'il n'y a pas d'enjeux ou de préoccupations importantes qui sont ressorties de la

<sup>1</sup> La communauté de Kitcisakik a été invitée à se joindre à la rencontre du 9 novembre 2020 par le coordonnateur aux Premières Nations de MCM, mais aucun membre du Conseil de bande n'y a participé.

démarche. Elle affirme que cela pourrait être attribué aux standards que les gens perçoivent dans les pratiques de MCM qu'ils espèrent voir se poursuivre de la même manière dans le développement du Projet Odyssey.

Concernant les personnes qui se sont dites préoccupées dans les sondages, elle indique que celles-ci n'avaient pas formulé de commentaires accompagnant leur perception. Plusieurs commentaires positifs ont également été recueillis et seront présentés dans le rapport d'activités.

Le rapport d'activités sera intégré à la demande de modification de décret qui sera déposée au début de l'année 2021. L'autorisation devrait venir à l'automne 2021.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 1.	
J'ai répondu et j'ai trouvé que les questions étaient bien orientées pour donner nos préoccupations et notre satisfaction. J'ai apprécié que j'aie obtenu mes réponses dans un délai de 48 heures. J'ai apprécié que ce ne soit pas resté dans le vide. Mes questions ont été lues et les gens ont pris le soin de commenter.	Mme Plouffe remercie le membre pour son commentaire.
	M. Bourgeois mentionne qu'il peut s'agir effectivement d'une problématique pour ce genre de plateforme lorsque la rétroaction est lente.

### 3. SUIVI DES COMPOSANTES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES – VOLET DES ACTEURS SOCIAUX

M. Bourgeois invite Mme Plouffe à mettre en contexte le suivi des composantes sociales et économiques effectué par MCM. Mme Plouffe explique que le suivi des acteurs sociaux constitue un des sept volets des composantes sociales et économiques dont MCM s'est engagé et a l'obligation de faire le suivi. L'engagement de faire le suivi de ces composantes a été pris dans le cadre du décret du projet Extension et doit être effectué aux trois ans. Mme Plouffe souligne que les données présentées ont été collectées au cours de la période 2018-2019 et que le contexte a évolué depuis. Elle donne pour exemple le recours collectif qui a été depuis réglé à l'amiable. Elle note également l'avancement du Projet Odyssey qui a permis d'allonger la date de fin de vie prévue des activités de MCM. L'ensemble de la documentation lié au suivi a été partagé aux membres du CES-CM et est accessible sur le site web de MCM.

M. Jacques Grondin de Transfert Environnement et Société se présente et mentionne qu'il a été responsable de réaliser le suivi des composantes sociales et économiques avec l'aide de Mme Claire Laliberté, anthropologue.

Il présente ensuite les objectifs de la démarche qui visait à :

1. Documenter l'évolution du bien-être physique et psychosocial de la population et du climat social à Malartic.
2. Identifier les impacts des activités de MCM.
3. Recueillir les principales préoccupations actuelles.
4. Comparer les données avec celles du suivi de 2015.

M. Grondin précise que le suivi a été réalisé auprès d'une vingtaine d'organismes de la communauté. Il souligne que la période pour laquelle le suivi a été effectué a été marquée par les audiences du Bureau d'audiences

publiques sur l'environnement pour le Projet Extension, la mise en œuvre du Guide de cohabitation, le recours collectif, les travaux de déviation de la route 117 et les consultations dans le cadre du Projet Odyssey (2017). Les gens ont été rencontrés sous la forme d'entrevues semi-dirigées en groupe variant d'une à sept personnes. Lors de ces rencontres, les personnes parlaient de l'impact de MCM sur leur organisation et leur clientèle et partageaient leur connaissance de la population de Malartic.

M. Grondin débute en présentant la perception des acteurs sociaux à l'égard de différentes thématiques. Les principaux constats sont les suivants.

### **Information diffusée par MCM**

Les points forts perçus :

- Pertinence, transparence et quantité de l'information;
- Variété de moyens déployés;
- Bureau des relations communautaires;
- Visites minières = outil de sensibilisation important;
- Rôle des représentants du comité de suivi comme courroie de transmission auprès des autres comités du milieu.

Les points perçus à améliorer :

- Peu de visibilité des projets et organismes bénéficiant des programmes de dons et commandites.

### **Participation de MCM à la vie communautaire**

Les points forts perçus :

- Implication du personnel de MCM dans les activités et organismes locaux;
- Programme d'incitation au bénévolat;
- Prêt d'équipement;
- Appuis financiers permettant d'améliorer le fonctionnement et les services offerts;
- Vitalité économique = effet multiplicateur sur les dons;
- Aucun enjeu : liberté d'expression vs financement.

Les points perçus à améliorer :

- Moins d'argent disponible pour les petits projets.

M. Grondin précise que bien que le soutien financier de MCM ne soit pas essentiel à la survie de leur organisation, les personnes mentionnent que celui-ci leur a permis d'améliorer leur service. Il note également que les personnes ont montré moins de méfiance à l'égard de MCM en comparaison du dernier suivi réalisé et que personne n'a rapporté se sentir muselé par MCM en échange de leur soutien financier.

## **Impacts des travaux de déviation de la route 117**

- Impacts négatifs localisés plutôt que collectifs;
- Qualité et vitesse d'exécution des travaux;
- Sympathie envers les gens impactés par les travaux;
- Concrétise la prolongation de la durée de vie de la mine.

Les points perçus à améliorer :

- Impacts de l'augmentation de la circulation locale;
- Impacts visuels et acoustiques du mur-écran;
- Très faibles retombées économiques locales des travaux;
- Disparition d'une douzaine de logements dans le secteur des travaux.

Concernant les impacts des travaux de déviation de la route 117, M. Grondin précise que c'est la perte de logements qui a été le plus souvent souligné par les participants

## **Mise en œuvre du Guide de cohabitation**

Les points forts perçus :

- Programme d'acquisition : une opportunité;
- Programme de compensation : très apprécié du personnel et de la clientèle;
- Programmes innovants qui créent un nouveau standard pour l'industrie;
- Amélioration significative du climat social et compassion envers les citoyens qui « s'opposent ».

Les points perçus à améliorer :

- Pas de plus-value spécifique pour la municipalité;
- Problèmes de santé physique ou psychologique pour quelques individus;
- Inquiétude à l'égard des résultats du recours collectif.

M. Grondin indique que la mise en œuvre du Guide de cohabitation a été une année charnière. Pour certains, cela a été une occasion de vendre leur propriété alors que pour d'autres, cela a été une occasion de déménager à Malartic.

## **Demande et prestation de services**

Les points forts perçus :

- Pas de changements majeurs de la demande de services;
- Offre de services suffisante;
- Amélioration des enjeux de santé environnementale;
- Pas d'impact avéré sur la demande de services sociaux et de santé en lien avec le Guide de cohabitation.

M. Grondin mentionne qu'une des appréhensions du groupe de travail multipartite ayant développé le Guide cohabitation était que sa mise en œuvre entraîne des problématiques de consommation dans la communauté. Toutefois, les données indiquent que cela ne s'est pas avéré.

### **Qualité de vie**

Les points forts perçus :

- Milieu tranquille et sécuritaire;
- Offre de services sociaux, sanitaires et scolaires intéressante;
- Mentalité inclusive;
- Diminution de la polarisation sociale en lien avec le début des activités minières;
- Offre de services de loisirs et sports enviables pour une ville de sa taille.

Les points perçus à améliorer :

- Baisse significative des activités culturelles.

### **Éducation et formation**

- Efforts de MCM soulignés au niveau de l'encouragement à la persévérance scolaire;
- Possibilité d'emplois est un bon motivateur pour les plus jeunes, mais le plein emploi nuit à la persévérance scolaire des étudiants plus vieux;
- Problèmes psychosociaux chez les jeunes, mais pas nouveau ni propre à Malartic.

Concernant cette thématique, M. Grondin note que certains se sont inquiétés de l'avenir du Centre Le Trait-d'Union destiné aux adultes étant donné le contexte de plein d'emploi qui ne favorise pas la poursuite des études.

### **Niveau de vie**

Les points forts perçus :

Atténuation apparente de la pauvreté :

- Moins de recours à des fonds d'aide;
- Indice de défavorisation des écoles abaissé;
- Fort accroissement des permis de rénovation résidentielle;
- Mise en œuvre du Guide : Allègement du fardeau économique.

M. Grondin indique que l'allègement du fardeau économique a changé la vie de certains résidents qui ont moins d'inquiétudes pour régler certaines obligations financières comme le paiement des taxes municipales.



## Démographie

Légère modification du profil démographique :

- Présence accrue de familles avec jeunes enfants;
- Augmentation récente de la population après une baisse démographique constante depuis quelques années;
- Aînés déménagés à Val-d'Or;
- Citoyens plus pauvres auraient déménagé à Senneterre, mais des citoyens d'ailleurs aimeraient s'installer à Malartic;
- Nombreux travailleurs en transit (sous-estimation démographique);
- Programme incitatif de MCM ne fonctionne pas : seulement 20 % des employés demeurent à Malartic.

M. Grondin mentionne qu'une contrainte majeure évoquée a été l'offre limitée de logements à Malartic qui gêne la croissance démographique de la communauté.

## Vitalité économique

- Vitalité de certaines entreprises locales;
- Venue de nouveaux commerces amorcée avant 2016 accompagnée d'une perte graduelle d'autres commerces et services;
- Développement économique en stagnation;
- Revitalisation attendue de la rue Royale.

M. Grondin note qu'une contrainte majeure indiquée a été la proximité avec Val-d'Or qui rend difficile le développement commercial à Malartic.

## Besoin de projets structurants

- Augmentation de l'offre de services communautaires;
- Amélioration de l'attrait touristique et esthétique de la ville;
- Agrandissement du parc immobilier pour assurer la pérennité;
  - Construction d'un nouveau quartier;
  - Subventions aux nouveaux arrivants;
  - Rétrocession de la gestion et du fond du parc immobilier de MCM.

M. Grondin présente certaines pistes proposées par les représentants des organismes rencontrés telles que la mise en place de sentier pour le vélo montagne, rendre plus accueillante Malartic ou encore mettre en place des résidences pour les gens avec des problématiques de santé mentale.

## Identité future de Malartic : Une banlieue de Val-d'Or?

M. Grondin souligne que plusieurs des personnes interrogées ont évoqué l'idée que Malartic devienne en quelque sorte une banlieue de Val-d'Or. Cela était perçu de manière différente en fonction des groupes de personnes. Pour les jeunes familles, cela constituait un attrait alors que les aînés se montraient inquiets face à

cette éventualité craignant une éventuelle perte de service. Les acteurs économiques y voyaient quant à eux une opportunité de tabler sur ce que les villes environnantes ne pouvaient pas offrir pour développer un créneau distinctif et attractif pour les travailleurs faisant du navettage dans la région.

### Questionnements sur le devenir de Malartic

- Poursuite des activités de la mine;
  - Soulagement;
  - Développement d'une expertise exportable;
- Inquiétude concernant la fin des travaux miniers;
  - Baisse des revenus municipaux;
  - Offre des groupes communautaires;
  - Perte de valeur des maisons;
  - Baisse démographique.

Au terme de la présentation, M. Bourgeois invite les membres à commenter et à poser leur question à M. Grondin.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 2.	
Est-ce qu'on pourrait avoir l'information présentée?	Mme Plouffe mentionne que la présentation sera partagée aux membres et que le suivi pour l'ensemble des volets du suivi des composantes sociales et économiques se trouve sur le site web de MCM. Mme Brousseau précise que l'information a été envoyée aux membres en juin dernier.
Intervention 3.	
M. Bourgeois demande aux membres si cela confirme ou infirme leur perception de la situation à Malartic?	Ça confirme qu'il n'y a pas plus de valeur pour la ville. Tout le monde en parle. C'est bien beau plus de construction, mais il n'y a rien pour les retenir. Il n'y a pas de dépenses, pas de commerces. On ne peut même pas acheter de « bobettes ». Les gens sont de moins en moins intéressés.
Intervention 4.	
J'ai déjà une fille qui est à Malartic depuis 4 ans et une autre qui regarde pour s'y installer. Je ne suis pas surpris de ce qui a été présenté. Il y en a qui trouve des aspects intéressants à venir s'installer.	
Intervention 5.	
M. Grondin a mentionné avoir consulté la Corporation Victoire. J'y siège depuis 2010 et j'ai peut-être manqué 2 ou 3 rencontres depuis. Je ne me rappelle pas d'avoir eu une rencontre ou bien celle-ci était avec le président ou d'autres membres.	M. Grondin mentionne qu'effectivement, seul le président de la Corporation Victoire a été rencontré puisque les autres membres n'étaient pas disponibles au moment où l'étude était en cours.
Intervention 6.	
Il faudrait alors changer le rapport pour indiquer que c'est seulement le président qui a été rencontré. Ce n'est peut-être pas aussi significatif que vous le pensez.	

## 4. SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

M. Bourgeois invite Mme Cournoyer, surintendante environnement de MCM à venir présenter les plaintes et les non-conformités reçues depuis la dernière rencontre.

Mme Cournoyer présente le tableau des plaintes et des non-conformités qui est déposé à l'Annexe III. Une plainte a été consignée depuis la dernière rencontre de juin :

### Plainte 1

- Vibrations lors d'un sautage le 16 novembre 2020 à 11 h. Le sautage est conforme, la vibration la plus forte a été enregistrée à la station du musée (4,6 mm/s) pour une durée de 14,9 secondes.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 7.	
M. Bourgeois demande si le sautage a été effectué dans le cadre du patron de sautage test qui a été discuté lors de la dernière rencontre du CES-CM.	Mme Cournoyer indique que non. Il s'agissait d'un sautage régulier. Mme Plouffe mentionne que la plainte est probablement due au fait que le sautage approchait la durée maximale autorisée.
Intervention 8.	
M. Bourgeois demande si les sautages de plus de 10 à 12 secondes sont indiqués sur les panneaux indicateurs aux entrées de la ville.	Mme Plouffe précise que la durée des sautages n'est pas inscrite, mais seulement la plage horaire.
Intervention 9.	
Pour comprendre la nature de la plainte, quelle était la nature du propos de la personne à l'égard du sautage ? Est-ce de la peur ou celui-ci a été ressenti plus fortement?	Mme Brousseau indique que la personne a indiqué ressentir que le sautage était fort.
Intervention 10.	
La personne habitait quel secteur?	Mme Cournoyer indique que la personne habitait le secteur 2, le secteur sud.
Intervention 11.	
Le sismographe le plus près est celui du musée?	Mme Brousseau indique que dans le traitement de la plainte, c'est le sismographe avec le niveau le plus élevé qui est inscrit.
Intervention 12.	
M. Bourgeois suggère que lorsque les sautages sont plus longs de prévoir un mécanisme pour informer les citoyens, notamment les personnes ayant déjà formulées des plaintes.	Mme Plouffe mentionne qu'il s'agit d'une bonne idée qui sera analysée. Mme Cournoyer indique que la vibration la plus proche du citoyen pourrait également être présentée pour comprendre le ressenti vécu par la personne.

**ACTION DE SUIVI 1 : ÉVALUER DES OPTIONS POUR AVISER LES CITOYENS LORS DE LA TENUE DE SAUTAGE PLUS LONG.**

**5. ACTIONS DE SUIVI ET MISES À JOUR**

Les actions de suivi sont celles de la rencontre du 10 novembre 2020.

**ACTION DE SUIVI 1 : TRANSMETTRE LE LIEN VERS LA DOCUMENTATION DU PROJET ODYSSEY (2018) DÉPOSÉ AU MELCC**

Cette action a été réalisée par Mme Brousseau qui a mis le lien dans l’invitation de la présente rencontre. Le lien a également été ajouté dans le compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2020.

**ACTION DE SUIVI 2 : METTRE EN PLACE DES ACTIONS AFIN DE POURVOIR LES SIÈGES VACANTS DU CES-CM**

Mme Brousseau mentionne qu’elle n’a pas reçu de suggestions de la part des membres. Elle invite ceux-ci à faire leur proposition de noms ou méthodes de recrutement. Elle mentionne que M. Vincent Rousson, vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats à l’UQAT et ancien membre du Comité de suivi a été approché pour obtenir des suggestions de noms pour le secteur de l’éducation.

**ACTION DE SUIVI 3 : ENVOYER UNE LETTRE DE REMERCIEMENT ET UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À MME BRASSARD**

Mme Brousseau mentionne que cette action est en préparation et sera réalisée sous peu.

**6. VARIA**

**Proposition – intégration du site web du CES-CM au nouveau site web de MCM :**

Mme Brousseau présente une proposition visant à joindre le site web du CES-CM au site web de MCM. Elle présente des statistiques quant à l’achalandage des deux sites qui démontre que l’achalandage est nettement plus important pour le site de MCM. Le site web du CES-CM a enregistré 393 consultations de la page au cours des 12 derniers mois et le site web de MCM en a enregistré quant à lui 41 254 consultations. Le CES-CM pourrait donc bénéficier de cet achalandage afin d’être davantage connu. Elle indique que le CES-CM conserverait sa signature visuelle.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 13.	
Quand on voit les chiffres, je n’hésiterais pas, car les gens vont d’abord sur le site de la mine. Si on a un onglet CES-CM, les gens vont aller automatiquement sur celui-ci au lieu d’un site indépendant. Je vois très bien avoir un onglet particulier. On ne se pose pas la question.	Mme Plouffe souligne son accord avec le commentaire du membre.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 14.	
Je ne pense pas qu'il y ait de problème.	Mme Plouffe mentionne que si ça convient à tous, le transfert se fera au début de l'année après validation par le CES-CM.
Intervention 15.	
Concernant le point précédemment sur le recrutement des membres, le fait que davantage de gens puissent entendre parler du CES-CM, cela le favorisera.	

**ACTION DE SUIVI 2 : PRÉSENTER LA PROPOSITION D'ONGLET DU SITE WEB DU CES-CM INTÉGRÉ À CELUI DE MCM.**

**Approbation du compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2020 :**

M. Bourgeois demande aux membres si ceux-ci avaient des commentaires en lien avec le compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2020. Les membres indiquent que non. Mme Brousseau mentionne que le compte rendu sera alors mis en ligne.

**Validation de la représentativité des parties prenantes de MCM :**

Mme Plouffe présente l'exercice de validation des parties prenantes de MCM. Cet exercice vise à voir si des contacts doivent être ajoutés, modifiés ou supprimés à la liste de parties prenantes identifiées. MCM se dote d'une telle liste afin de pouvoir informer, consulter et collaborer rapidement et efficacement avec ses parties prenantes.

Mme Plouffe explique l'approche de MCM en trois étapes pour identifier ses parties prenantes :

- Mise à jour du Registre des parties prenantes en continu
- Réalisation d'exercices périodiques d'identification des parties :
  - Aux échelles locale, régionale et nationale
  - Prise en compte des dossiers d'intérêt à moyen terme
- Ajout des nouvelles parties prenantes au Registre

Elle explique que trois grandes catégories de parties prenantes sont identifiées :

- Sociale : Organismes communautaires, députés régionaux, citoyens de Malartic
- Environnementale : CREAT, OBVAJ, SESAT
- Économique : Chambres de commerce, Ville de Malartic, fournisseurs

M. Bourgeois demande si les membres ont des propositions de nouveaux organismes ou des changements à proposer.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 16.	
Il faut changer CSOB par CSSOB.	
Intervention 17.	
Vous avez bien fait avec les aînés avec les cartes et les jeux de cartes.	Mme Plouffe souligne que le but était de faire un clin d'œil aux aînés.
Intervention 18.	
Je voyais le nom de la SESAT qui n'est pas impliqué. Ils ont obtenu une subvention qui pourrait leur permettre de participer au comité ou sous la forme d'une contribution.	Mme Plouffe mentionne que cela est noté.
Intervention 19.	
M. Bourgeois mentionne qu'il serait intéressant de présenter aux deux ans les ajouts, retraits et modifications à la liste des parties prenantes aux membres du CES-CM afin que ceux-ci puissent valider ces modifications.	Mme Plouffe mentionne que la proposition est notée.

**ACTION DE SUIVI 3 : COMMUNIQUER AVEC LA SESAT POUR LES INFORMER DES OPPORTUNITÉS DE PARTICIPATION DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DE MCM**

**ACTION DE SUIVI 4 : LORS DU PROCHAIN EXERCICE DE VALIDATION DES PARTIES PRENANTES, PRÉSENTER LES PRINCIPAUX AJOUTS, RETRAITS ET MODIFICATIONS DEPUIS LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES.**

## 7. REMERCIEMENTS ET PROPOSITION D'UN CALENDRIER DE RENCONTRES 2021

Mme Brousseau présente la proposition de calendrier de rencontres 2021. Elle mentionne qu'un sondage sera envoyé aux membres afin de connaître leur préférence quant aux dates proposées. Il est aussi suggéré d'utiliser la plateforme Teams pour la tenue des prochaines rencontres.

QUESTION ET/OU COMMENTAIRE	RÉPONSE OU RÉACTION
Intervention 20.	
M. Bourgeois demande si les sujets des prochaines rencontres sont identifiés. Il suggère de faire un exercice de priorisation par courriel.	Mme Plouffe mentionne que des suggestions de sujets pourraient être envoyées aux membres en même temps que le Doodle en s'inspirant des sujets déjà présentés. Les membres seraient aussi invités à présenter leur suggestion.

Mme Plouffe remercie les membres pour leur participation et leur support au cours de la dernière année.

**ACTION DE SUIVI 5 : TENIR LES PROCHAINES RENCONTRES SUR LA PLATEFORME TEAMS.**

**ACTION DE SUIVI 6 : ENVOYER UN SONDAGE AUX MEMBRES POUR CONNAÎTRE LEUR PRÉFÉRENCE POUR LES DATES ET LES SUJETS DES RENCONTRES POUR 2021.**

**Ce compte rendu résume les échanges tenus lors de la rencontre et ne témoigne pas nécessairement du point de vue des membres, des consultants ou de Mine Canadian Malartic, de même qu'il ne représente pas forcément un consensus entre les participants.**

Fin de la rencontre à 14 h 30

## **ACTIONS DE SUIVI :**

**Action de suivi 1 : Évaluer des options pour aviser les citoyens lors de la tenue de sautage plus long.**

**Action de suivi 2 : Présenter la proposition d'onglet du site web du CES-CM intégré à celui de MCM.**

**Action de suivi 3 : Communiquer avec la SESAT pour les informer des opportunités de participation dans le cadre des activités de MCM.**

**Action de suivi 4 : Lors du prochain exercice de validation des parties prenantes, présenter les principaux ajouts, retraits et modifications depuis les deux dernières années.**

**Action de suivi 5 : Tenir les prochaines rencontres sur la plateforme Teams.**

**Action de suivi 6 : Envoyer un sondage aux membres pour connaître leur préférence pour les dates et les sujets des rencontres pour 2021.**



## ANNEXE I

### PLAN DE LA RENCONTRE

- 13 h 00 Mot de bienvenue et présentation du plan de la rencontre
- Rappel - Utilisation de la plateforme Webex et règles à respecter
  - Approbation du compte rendu de la rencontre du 10 novembre 2020
- 13 h 10 Bilan de la démarche d'information et de consultation du Projet Odyssey
- 13 h 20 Suivi des composantes sociales et économiques – Volet des acteurs sociaux
- Échanges et discussion
- 14 h 20 Suivi des plaintes et des non-conformités
- 14 h 30 Actions de suivi
- 14 h 35 Varia;
- Proposition – intégration du site web du CES-CM au nouveau site web de MCM
  - Validation de la représentativité de nos parties prenantes
- 15 h 00 Remerciements et proposition d'un calendrier de rencontres 2021

## ANNEXE II

### LISTE DES PRÉSENCES

	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS
Citoyens — Malartic	Gilles Théberge Poste à combler Poste à combler	X	X X
Citoyen — Rivière-Héva	Robert Paquin	X	
Environnement	Clémentine Cornille, CREAT Serge Tessier (Substitut) Luc Bossé, OBVAJ	X	X X
Sociocommunautaire	Réjean Hamel, Table des aînés Mélanie Grégoire, L'Aile Brisée	X	X
Municipal	Martin Ferron, Maire de Malartic Catherine Larrivière (Substitut)		X X
Économique	Poste à combler		X
Santé publique	Poste à combler		X
Éducation	Poste à combler		X
Récréotouristique	Normand Demers, Club de ski de fond de Malartic		X
Communauté autochtone	Poste à combler		X
SECTEURS	PERSONNES-RESSOURCES	PRÉSENTS	ABSENTS
Municipal	Mario Sylvain, MRC de La Vallée-de-l'Or	X	
Gouvernemental	Jean Iracà, ministère des Transports		X
Santé publique	Stéphane Bessette, Direction de santé publique Daniel Proulx (substitut), Direction de santé publique Frédéric Bilodeau (substitut), Direction de santé publique Phélix Bussière (substitut), Direction de santé publique	X	X X X
Citoyen	Yvon Charette, Comité citoyens de Rivière-Héva		X
Gouvernemental	Mathieu Beaudry, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles Adboulaye Badiane, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	X	X
Mine Canadian Malartic	Kim Cournoyer, surintendante environnement	X	
Mine Canadian Malartic	Josée Plouffe, directrice communications et relations avec le milieu	X	
Mine Canadian Malartic	Cindy Brousseau, coordonnatrice aux relations avec la communauté	X	
SECTEURS	AUTRES		
Transfert Environnement et Société	Cédric Bourgeois, animateur		
Transfert Environnement et Société	Philippe Angers, rapporteur		

## ANNEXE III

### SUIVI DES PLAINTES ET DES NON-CONFORMITÉS

Liste des préoccupations et des plaintes 2020 - CES-CM					
Titre	Catégories de sujets	Localisation	Date de réception	Informations	Statut
Sautage du 16 novembre 2020 11h	Environnement  Vibrations	Secteur 2 Malartic	16 novembre 2020	Sautage conforme Vibration la plus forte (Musée): 4,60 mm/s Durée: 14,9 sec	Fermée 25 novembre 2020

